

ENTREVUE AVEC DEUX EXPERTS DU CCSMTL EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE JUVÉNILE

# Recourir à d'ex-gangsters serait-elle la clé pour sortir les jeunes criminels du milieu?

21 octobre 2021



Photo : LaPresse

*La rédaction*

Les fusillades et la flambée de violence armée perpétrées par de jeunes gangsters à Montréal semblent faire de plus en plus les manchettes. Au début du mois, La Presse publiait d'ailleurs un article à ce sujet, proposant une avenue innovatrice et audacieuse pour stopper ces crimes et sortir les jeunes du milieu criminel. Puisque des études – et l'expérience terrain – suggèrent que la réhabilitation serait plus efficace que la répression seule, la question suivante vaut la peine d'être posée : et si recourir à d'ex-gangsters réhabilités était la clé?

*Le rendez-vous du CCSMTL s'est entretenu avec deux experts en la matière pour nous éclairer sur le sujet : **René-André Brisebois**, praticien-chercheur et coordonnateur professionnel au Centre d'expertise de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) de la DEUR – et un des principaux artisans du projet ACTES, et **Mathieu Perrier**, responsable des problématiques reliées aux réseaux délinquants et responsable du Centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation de la Cité-des-Prairies (CDP) (en intérim) pour la structure de soutien fugue, sexo, toxico, de la Direction adjointe programme jeunesse – réadaptation adolescents et jeunes contrevenants*



**RÉNÉ-ANDRÉ BRISEBOIS**



**MATHIEU PERRIER**

**Diane LeBel (RDV du CCSMTL) :** *Il semble que nous assistons à une recrudescence de fusillades de gangs de rues, surtout à Montréal. Est-ce le cas? Et si oui, à quoi ce phénomène serait-il attribuable, selon vous?*

**René-André Brisebois :** Depuis quelque temps déjà, une rivalité s'est installée entre deux groupes criminels à Montréal, plus précisément dans le secteur du Nord-Est de la ville. Ces groupes, ainsi que leurs alliés, se livrent des batailles qui font office de représailles. Lorsqu'un membre est atteint dans un groupe, il y a alors riposte et c'est ainsi qu'on assiste à une escalade de la violence.

**DL :** *On sait que les jeunes ont été grandement éprouvés durant la pandémie. Plusieurs ont développé des problèmes anxieux ou dépressifs. Certains se sont tournés vers la drogue, parfois vers les drogues dures. Est-ce que cette situation singulière (COVID-19) a exacerbé le risque que ces jeunes deviennent des criminels?*

**RAB :** Je crois que la pandémie a surtout eu l'effet d'exacerber les difficultés vécues par les jeunes déjà en difficulté. Tous les adolescents de la province ont été frappés par cette pandémie : l'école à la maison, le confinement et ainsi de suite. Effectivement, on a observé une augmentation de l'anxiété et des symptômes dépressifs. Mais question

criminalité, ce sont nos jeunes qui étaient déjà considérés comme « vulnérables » ou « à risque » qui ont probablement été plus touchés. La coupure de certains services d'intervention de proximité auprès d'eux (ex. : travail de rue, maison de jeunes) et la fermeture des centres de loisirs et de sports ont certes contribué à les isoler davantage, à augmenter les tensions familiales, à diminuer leur motivation scolaire, leurs résultats académiques, etc. C'est donc avec ce cumul d'adversité que certains jeunes ont pu être attirés par ce milieu des gangs/réseaux délinquants. Mais fait à noter, dans un quartier où la criminalité et la violence sont omniprésentes, le sentiment d'insécurité des jeunes peut augmenter et les pousser à vouloir s'armer pour se protéger ou tout simplement pour aller rejoindre ces groupes criminels pour assurer leur protection. C'est donc une combinaison de facteurs de risques et un besoin de sécurité ou d'appartenance à un groupe qui a pu inciter certains jeunes plus à risque de s'impliquer dans cette criminalité violente.

**DL :** *Contrairement à d'autres provinces, le Québec prônerait davantage la réhabilitation que la répression pour les jeunes contrevenants. Les études semblent démontrer que cette approche est probante. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet?*

**RAB :** En effet, au Québec, on a depuis très longtemps été un modèle d'intervention axé surtout sur la réhabilitation plutôt que sur la simple neutralisation. Ainsi, on est convaincu qu'on peut assurer la sécurité à la société, de façon durable, plutôt que de simplement faire une pause dans un parcours de délinquance. Malheureusement, dans un contexte de flambée des actes de violence, la réaction toute naturelle est souvent celle d'exercer davantage d'activités répressives et policières afin d'endiguer le phénomène. Malheureusement, cette approche, lorsqu'elle n'est pas combinée à une approche plus sociale d'intervention qui offre des alternatives à nos jeunes contrevenants, est plutôt limitée en termes d'efficacité. Il faut toujours se rappeler que l'équilibre entre des services de prévention, de réhabilitation et de répression est la clé du succès d'une intervention.

D'autant plus que de travailler sur nos jeunes les plus engagés et impliqués dans la délinquance, en leur offrant des interventions soutenues et multidisciplinaires, permet de diminuer efficacement le risque de récidive. Mais pour ce faire, on doit accorder l'importance nécessaire aux différents services qui œuvrent auprès des jeunes contrevenants en leur donnant les moyens suffisants, que ce soit lors de leur prise en charge socio-judiciaire ou à la fin de leur suivi. Bien que des données de recherches internationales appuient le fait qu'une minorité d'individus est généralement responsable d'une majorité de la criminalité violente dans un secteur donné, et que ces individus, lorsqu'exposés à des programmes d'intervention jugés probants, diminuent considérablement leur risque de récidive criminelle, on est habituellement portés à couper dans des services ou programmes qui ne touchent qu'une petite proportion de la clientèle alors qu'on devrait inversement, y accorder une importance encore plus accrue.

**DL :** *Vous travaillez à la Cité-des-Prairies. Parlez-nous un peu du centre. Qui s'y retrouve?*

**Mathieu Perrier :** Cité-des-Prairies (CDP) accueille une clientèle placée sous deux différentes lois : d'une part, nous avons des jeunes placés sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) et, d'autre part, nous accueillons les jeunes placés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (DPJ). Les jeunes sous la LSJPA sont ceux qui ont reçu une ordonnance de garde à la suite d'une déclaration de culpabilité en lien avec la commission d'un délit. Pour ces jeunes sous cette loi, il y a deux possibilités d'encadrement : la garde fermée (cinq unités) et la garde ouverte (deux unités). L'encadrement dit statique et dynamique est plus important en garde fermée. Une évaluation est faite

pour déterminer dans quel niveau d'encadrement un jeune sera envoyé. Les critères qui font en sorte qu'un jeune se retrouve en garde ouverte au lieu de la garde fermée sont les suivants : il présente un risque d'évasion plus faible, il a une plus grande réceptivité à l'intervention, il a une capacité de remise en question plus grande et il est en mesure de mieux gérer son impulsivité.

Quant aux jeunes sous la loi de la DPJ, ils sont placés à CDP pour divers motifs de compromission (abandon, négligence, abus physique ou sexuel, trouble de comportement). Ils nécessitent un plus grand niveau d'encadrement comparativement aux autres sites. On y compte quatre unités d'encadrement dynamique élevé, une unité d'encadrement intensif en plus d'une unité plus spécialisée en santé mentale.

**DL** : *Les jeunes qui ont été de passage à Cité-des-Prairies font-ils l'objet de suivis par des éducateurs pendant un certain temps pour éviter les récidives? Les ressources vous le permettent-elles?*

**MP** : Tous les jeunes hébergés à CDP ont un éducateur qui les prend en charge. En plus de côtoyer leur éducateur au quotidien, les jeunes bénéficient d'au moins une rencontre d'accompagnement par semaine. Les éducateurs d'accompagnement travaillent sur les motifs de placement de leurs jeunes lors de leur passage à CDP, tout en favorisant leur réinsertion sociale. Outre ce soutien, les jeunes sont amenés à participer à divers ateliers cliniques afin de répondre à leurs besoins et problématiques. On retrouve à CDP des ateliers de régulation de la colère, d'entraînement aux habiletés sociales, un groupe de réflexion sur les drogues, l'éducation sexuelle, etc. En lien avec le sujet de cet article, nous offrons aussi un atelier clinique nommé « réseau » pour les jeunes qui sont impliqués ou qui présentent des facteurs de risque quant à la fréquentation d'un réseau de délinquants. L'objectif premier est d'amener le jeune à réduire ses risques face à son groupe de pairs délinquants.

Il existe aussi une structure de soutien à l'intervention pour les intervenants et les jeunes sur le plan des réseaux délinquants. Cette structure vise à outiller les intervenants sur des stratégies d'interventions à adopter face à toute situation sur le site ou lors d'un suivi avec des jeunes impliqués ou à risque avec les réseaux délinquants. Du côté des jeunes hébergés sous la DPJ, nous retrouvons la structure fugue, sexo, toxico. Cette structure vise essentiellement à diminuer le nombre de fugues et la prise de risques, en offrant un filet de sécurité aux jeunes. Différents éléments peuvent amener un jeune à fuguer, dont la fréquentation d'un réseau délinquant. Dans ces cas, la structure offre aussi un soutien aux intervenants et aux jeunes dans le but d'approfondir leur réflexion face à la fréquentation du groupe de pairs délinquants. Un plan d'action peut donc être mis en place afin de favoriser le maintien du jeune à son unité et son implication face à ses objectifs de placement.

CDP est aussi un milieu de vie où les éducateurs oeuvrent en vécu partagé avec les jeunes. Outre l'aspect plus clinique dont il a été question précédemment, le site offre également plusieurs activités aux jeunes, telles que des ateliers d'art et culture, musique, cour de boxe, etc. Il y a aussi plusieurs événements spéciaux dans le cadre de l'Halloween, du temps des Fêtes, etc. J'aime mentionner cela, car la fréquentation de réseaux criminalisés et la délinquance répond à un besoin – comme mentionné plus haut – un besoin qui est légitime, mais que les jeunes alimentent de façon plutôt négative. En ayant toutes ces activités, notre but est de tenter de faire vivre de nouvelles expériences au jeune, expériences qui peuvent parfois venir combler ses besoins en carence pour ces jeunes. Cela est donc aussi une façon

de tenter d'éviter la récidive. Le but ultime est d'amener à incorporer les différents acquis faits par les jeunes en cours de garde lors de leur réinsertion sociale.

**DL :** *L'expertise des ex-contrevenants ou gangsters serait sans aucun doute très utile dans la lutte contre la vague de violence et de fusillades, puisqu'ils ont baigné dans le milieu. N'est-ce pas l'objectif recherché par le projet audacieux et novateur ACTES – une initiative de l'Institut Jeunes en difficulté (IUJD), à laquelle participent des partenaires communautaires (l'Anonyme, PACT de rue) et institutionnels (l'école Amos et le CCSMTL)? En quoi consiste le projet exactement et quelle est votre implication?*

**RAB :** Le projet ACTES, une initiative de l'IUJD, est une action concertée entre différents partenaires communautaires et institutionnels (nommés plus haut). Ce projet comporte deux volets : le premier, de groupe, consiste à développer une activité clinique de groupe destinée à des jeunes contrevenants afin de prévenir le proxénétisme et les violences sexuelles. Développée par nos différents partenaires, avec l'aide d'anciens contrevenants, cette activité se veut une façon d'aborder ce sujet sensible auprès des jeunes contrevenants tout en abordant différentes thématiques liées à l'éducation à la sexualité et aux relations saines et égalitaires. Ce volet de groupe nous a permis d'identifier un besoin encore plus spécifique, chez certains jeunes contrevenants, à savoir, que nos jeunes associés à des groupes criminels non seulement peuvent valoriser les activités de proxénétisme, mais sont également impliqués dans un univers criminel qu'ils considèrent parfois problématique et dangereux, mais pour lequel ils ne voient pas comment s'en sortir. C'est ainsi que nous avons développé le volet individuel, partant du fait qu'un besoin très spécifique était identifié par nos jeunes les plus criminalisés, pour lesquels les interventions traditionnelles et institutionnelles ne font que peu écho à leurs yeux. Nous avons donc pensé à offrir un accompagnement individualisé par d'anciens membres de gangs qui ont pris leur distance avec ce milieu depuis plusieurs années. On compte sur leur expérience de vie pour parvenir à connecter avec ces jeunes associés à des groupes criminels, qu'ils soient suivis en centre jeunesse, présents dans une école ou en lien avec des travailleurs de rue. L'aspect important à noter sur ce projet, c'est qu'on ne compte pas uniquement sur le fait qu'être un ancien gangster t'accorde un statut d'intervenant. Nous sommes plutôt d'avis que si ceux-ci sont bien accompagnés, encadrés, formés, en plus du fait de ne pas avoir un statut institutionnel ou légal, on leur accorde à la fois une crédibilité (leur statut d'ancien membre), une présence jugée non menaçante (approche volontaire et non en contexte d'autorité) et un professionnalisme (liés à leur parcours de formation et encadrement).

**DL :** *Maintenant, pour la question épineuse... Croyez-vous que les ex-contrevenants ou gangsters peuvent tous (ou du moins la plupart) être réhabilités?*

**RAB :** De manière générale, je suis convaincu que tout le monde peut changer... et par le fait même, qu'une personne qui a commis des délits peut, bien évidemment, aussi changer. La plus belle nuance à apporter, c'est qu'on peut définir une personne par ses actes. Quelqu'un qui a volé n'est pas un « voleur », mais plutôt quelqu'un qui a volé, mais qui a aussi une personnalité, des forces et des compétences. Croire au potentiel de changement est la clé pour n'importe quel intervenant. Si on commence notre intervention en nous disant qu'avec un tel, il n'y a rien à faire, c'est qu'on a déjà démissionné avant même d'avoir débuté l'intervention. Je suis aussi convaincu qu'il y a toujours quelque chose à faire, même avec les plus criminalisés. Parfois, ça nous apparaît comme impossible, mais c'est généralement le reflet de notre sentiment d'impuissance ou de nos étiquettes qu'on applique à certains individus. J'ai eu le plaisir de côtoyer différents anciens contrevenants, dont certains ont eu des suivis judiciaires adultes, qui m'ont avoué que certains

Intervenants ont marqué positivement leur cheminement. Malheureusement, ces intervenants ne sont pas toujours au courant du rôle crucial qu'ils ont joué dans la vie de ces individus. Ils sont généralement parvenus à soulever des doutes sur leur mode de vie, leurs choix, et ce n'est parfois que des années plus tard que ces paroles se ressassent dans leur tête. Pour reprendre une image très connue en intervention, il faut voir le parallèle avec l'horticulture et s'imaginer planter des graines. Certaines plantes vont pousser, mais ça peut prendre du temps. Si on veut s'assurer de les voir pousser, il faut leur offrir un bon terreau et les engrais nécessaires. Ainsi, l'intervenant est responsable des moyens qu'il met en place pour assurer une intervention efficace, même si malheureusement, il ne voit pas toujours les fruits de ses interventions. Mais c'est pour cela qu'il faut toujours garder espoir et croire au potentiel de changement des individus.

René-André Brisebois était de passage récemment à l'émission *La semaine des 4 Julie*, animée par Julie Snyder, sur la chaîne Noovo. Il a souligné l'importance d'investir dans la prévention et a mis en lumière des pistes de solution afin de réduire les attaques à l'arme à feu sur le territoire montréalais.

<https://www.facebook.com/ciuss.csmtl/posts/166004889055402>

### Lectures suggérées :

[Vague-de-fusillades-a-montreal](#)

[Gangs de rue à Montreal | «Contrairement à ce qu'on peut penser, il y a beaucoup de jeunes qui veulent se sortir de cet univers»](#)

